

REDEMARRAGE LENT DES PRAIRIES

Sur la semaine du 19 au 26 septembre, la moyenne de croissance sur les 10 fermes mesurées s'établit à 13 kg MS/ha/jour avec des valeurs entre 7 et 22 kg MS.

Une situation assez homogène sur la région

Les mesures reprennent progressivement sur le réseau régional de suivi de la croissance de l'herbe. A la faveur des précipitations de la mi-septembre, les prairies ont bien reverdi mais la pousse peine à redémarrer encore par le manque d'eau. La situation est assez homogène sur les trois départements mesurés sans différence significative de pousse entre les différentes zones climatiques (pas de mesures réalisées en Vendée et en Sarthe). Les prévisions météo n'annoncent pas de précipitations à venir. La pousse d'automne devrait donc encore se faire attendre.

Ne pas surpâturer les prairies – Valoriser d'autres ressources

Les recommandations restent les mêmes qu'en période estivale. Il faut valoriser l'herbe quand elle est présente mais il est indispensable d'attendre que la pousse ait réellement redémarré avant de faire pâturer, 7 à 8 cm (cheville). Avec les prairies qui peinent à redémarrer, il faut être opportuniste et valoriser par exemple des cultures annuelles. Ainsi, des repousses de colza graine après déchaumage peuvent être pâturées au fil. Certains semis précoces de dérobées (RGI, colza fourrager, ...) après orge, peuvent être envahis de repousses de céréales. Il est conseillé également d'utiliser le fil pour bien nettoyer les parcelles au 1^{er} passage de pâturage. Avec cet épisode de sécheresse qui se prolonge et la consommation de stocks, pensez à réaliser un bilan fourrager pour ajuster votre assolement 2016-2017 et les rations si nécessaire ainsi que faire un point sur les animaux à nourrir « inutiles », notamment dans les situations où les stocks de maïs sont moindres alors que les récoltes d'herbe ont plutôt été favorables.

Reporter les semis au printemps prochain

Pour les semis non réalisés, selon les choix d'espèces, il peut être préférable de reporter au printemps prochain. A cette période, seuls les raygrass sont encore possibles à semer avec un risque réduit même si leur potentiel productif sera moindre (RGI et RGH notamment). Il est encore possible de semer du trèfle blanc et du trèfle violet en association avec des raygrass mais leur contribution risque d'être moindre dans les mélanges. Pour les autres légumineuses et les graminées lentes d'installation (fétuques, fléole), il est conseillé de décaler le semis au printemps prochain. Ceci est

particulièrement vrai pour la luzerne où les semis après le 15 septembre sont très risqués.

Une autre option : semer vos prairies cet automne sous couvert d'une céréale ou d'un mélange céréale-protéagineux. Cette technique permet de semer ses prairies plus tard à l'automne, y compris des multi espèces avec certaines espèces plus lentes d'installation. La date de semis est alors un compromis entre celui de la prairie et celui de la céréale : autour du 10-15 octobre. D'ici-là on aura bien eu de l'eau ! La céréale (ou le mélange céréale-protéagineux) protège la prairie lors des froids de janvier-février et permet une bonne installation, selon 2 séries d'essais réalisés en Pays de la Loire entre 2011 et 2015. La récolte de la céréale ou du mélange céréale-protéagineux en immature (ensilage ou enrubannage) est préconisée, la prairie poussant au pied permettant d'augmenter le rendement : bonne implantation de la prairie et rendement important dès la 1^{ère} année, que des avantages !

Rédigé le 27 septembre 2016

Action partenariale : Chambres d'agriculture Pays de la Loire, Elevage Conseil Loire Anjou, Atlantic Conseil Elevage, CLASEL, Bovins Croissance Sèvres Vendée.

